

MAIRIE DE BUELLAS
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
D2026 03 21 003

Nombre de conseillers :

En exercice 19

Présents 18

Pouvoirs 1

Votants 19

L'an deux mil vingt-six, le vingt et un du mois de mars à 10h00, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle annexe de la mairie, sous la présidence de Madame Josette BALFIN, doyenne des membres du conseil municipal.

Sur la convocation du Maire sortant, monsieur Michel CHANEL en date du : 16 Mars 2026

Présents : MM Nathalie AZNAR Yves GALIEGUE Séverine PERNAUDAT Guy TAVERNIER Françoise BOUVET Daniel DUFOUR Amélie RAPHANEL Sylvain SAUNIER Josette BALFIN Yves REYMOND Justine JAMBON Kevin COLSON Brigitte LAVIROTTE Michel BERAUDIER Ludivine GONNET Freddy COTTET Medhi BELATROUS Monique MATUSZEZAK

Pouvoirs : Caroline MICHON à Freddy COTTET

Absents et excusés : Caroline MICHON

Secrétaire de séance : Françoise BOUVET

OBJET : Délibération procédant à l'élection des adjoints au maire

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 19

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 19

Majorité absolue : oui

Ont obtenu :

– Liste Yves GALIEGUE, dix-neuf (19) voix

- La liste de monsieur Yves GALIEGUE ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : M. Yves GALIEGUE, Mme Séverine PERNAUDAT, M. Guy TAVERNIER et Mme Françoise BOUVET. Ils ont été immédiatement installés.

Certifiée conforme aux écritures

Au registre sont les signatures

A Buellas, le 21 Mars 2026

Nathalie AZNAR- Maire